

Date de dépôt : 15 avril 2021

Pétition

Non aux ondes nocives des antennes-relais de téléphonie mobile 4G+ et 5G

Mesdames et
Messieurs les députés,

Nombre de personnes habitant notre quartier de Champel-Florissant-Malagnou souffrent de divers troubles liés aux ondes émises par les antennes de téléphonie mobile 5G et 4G modifiées : **insomnies, maux de tête, vertiges, acouphènes, troubles de la vision, troubles de l'attention et problèmes de rythme cardiaque**. Elles ont constaté que ces troubles se manifestent sur le lieu de leur habitation. A proximité de ces antennes ces troubles s'accroissent, lorsqu'elles s'en éloignent les troubles disparaissent.

Certaines antennes ont été modifiées à l'insu des habitants sans débat démocratique préalable. Le moratoire voté le 27 février 2020 par le Grand Conseil n'a pas eu d'effet sur les modifications réalisées préalablement au niveau des antennes de la Ville et du canton.

En conséquence, nous demandons aux autorités de la Ville et du canton de Genève que les émissions de haute fréquence nocives des antennes-relais de téléphonie mobile modifiées de Genève cessent ou soient réduites à leur valeur antérieure aux modifications.

Nous demandons également à ces autorités que le moratoire du 27 février 2020 soit respecté ainsi que les 6 points de la Charte des médecins en faveur de l'environnement, afin de protéger des habitants, la présente pétition se référant à cette charte.

N.B. 1344 signatures
Collectif contre les émissions
nocives des antennes de
téléphonie mobile 4G+ et 5G

M^{me} Monica Niedermann
Avenue Dumas 13
1206 Genève

M. Jean-Baptiste Sellière
Rte de Lausanne 264A
1292 Chambésy